

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Décision portant nomination du référent lanceur d'alertes
de l'Institut national de la statistique et des études économiques**

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu le décret n° 46-1432 du 14 juin 1946 modifié pris pour l'application des articles 32 et 33 de la loi de finances du 27 avril 1946 relatifs à l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer ;

Vu le décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé ou des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 relatif à l'organisation interne de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2019 pris pour l'application, dans les ministères économiques et financiers, du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé ou des administrations de l'État ;

Vu la décision du 22 mai 2019 portant nomination du référent déontologue de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} novembre 2019, M. Étienne Traynard, Inspecteur général de l'Insee, en fonction à l'Inspection générale de l'Insee et référent déontologue, est nommé référent lanceurs d'alerte de l'Insee.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 septembre 2019.

Le directeur général,
J.-L. TAVERNIER